

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE GYMNASTIQUE



45ES CHAMPIONNATS DU MONDE FIG DE GYMNASTIQUE ARTISTIQUE

NANNING (CHN)

Du 3 au 12 octobre 2014



45th FIG ARTISTIC GYMNASTICS WORLD CHAMPIONSHIPS
NANNING(CHN)
Oct.3-12,2014



PLAN DE TRAVAIL

Table des matières:

PREAMBULE.....	3
1. FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE GYMNASTIQUE (FIG).....	4
2. COMITE D'ORGANISATION LOCAL (COL).....	5
3. PROGRAMME PROVISOIRE (SOUS RESERVE DE MODIFICATIONS).....	6
4. DROIT DE PARTICIPATION ET ACCRÉDITATIONS.....	12
5. ASSURANCE.....	14
6. INSCRIPTIONS NOMINATIVES.....	14
7. BREVET DE JUGE.....	14
8. CHANGEMENT DANS LA LISTE DE DEPART.....	14
9. SITE.....	15
10. TRANSPORTS ET VISAS.....	15
11. HEBERGEMENT.....	16
12. REPAS.....	17
13. FORMAT ET PROGRAMME DES ENTRAÎNEMENTS.....	18
14. FORMAT ET PROGRAMME DES ECHAUFFEMENTS.....	19
15. FORMAT ET PROGRAMME DE COMPÉTITION	19
16. ENGINS HOMOLOGUES FIG	21
17. NOUVEAUX ELEMENTS, NUMEROS DE SAUT, DEMANDE DE CHANGEMENT DE DIMENSIONS D'ENGIN	22
18. MUSIQUE.....	22
19. JURY, JURY D'APPEL ET PANEL DE SUPERVISION.....	22
20. ANNONCES, CONTROLE DES PRESENCES ET DEFILES D'ENTREE/SORTIE.....	23
21. NOTATION.....	23
22. RECLAMATIONS.....	23
23. CEREMONIES.....	24
24. PRIX LONGINES DE L'ELEGANCE	24
25. SERVICES MEDICAUX.....	25
26. CONTROLES ANTIDOPAGE ET AUTORISATIONS A USAGE THERAPEUTIQUE.....	25
27. DOTATIONS EN ESPECES.....	26
28. RÉUNIONS, INSTRUCTIONS ET SEMINAIRES.....	26
29. MEDIAS ET TELEVISION.....	28
30. ZONE RESERVEE AUX SPONSORS	30
31. INFORMATIONS TOURISTIQUES.....	30
32. RESUME DES DELAIS PENDANTS	32

PREAMBULE

Le présent plan de travail des 45^{es} Championnats du monde de gymnastique artistique de Nanning qui auront lieu du 3 au 12 octobre 2014 a été préparé par le siège de la FIG, le CT GAM FIG, le CT GAF FIG et le CO conformément aux règles et règlements FIG suivants (en vigueur en 2014) :

- Statuts
- Règlement technique
- Règlement des juges (règles générales et règles spécifiques par discipline)
- Code de pointage 2013-2016 GAM (éd. février 2013), y compris Lettre no 27
- Code de pointage 2013-2016 GAF (éd. août 2013), y compris Lettres no 34-35 et Help Desk 4^e éd.
- Règlement des Championnats du monde FIG par équipes et individuels
- Normes des engins
- Règles de publicité
- Règles d'accréditation
- Organisation médicale des compétitions officielles FIG
- Règlement antidopage
- Règlement des cérémonies protocolaires
- Guide média
- Règlement sur les licences
- Et toute autre décision prise ultérieurement par le Comité exécutif et les Comités techniques FIG

Toutes les fédérations participantes s'engagent à respecter les Statuts et les Règlements FIG, notamment pour ce qui est de l'âge et de la nationalité des gymnastes ainsi que pour les Règlements spécifiques concernant l'art. 12.10 « Assurance » du Règlement technique.

Les fédérations ne s'étant pas acquittées de leurs engagements financiers envers la FIG (cotisation annuelle de membre, factures impayées, frais d'inscription non remboursables par exemple) et le COL ne sont pas autorisées à participer à ces Championnats du monde.

1. FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE GYMNASTIQUE (FIG)

Fédération Internationale de Gymnastique

Personnes de contact: Terhi Toivanen (GAM) Céline Cachemaille (GAF)

Avenue de la Gare 12

Case Postale 630

CH - 1001 Lausanne

Tél : +41 (0)21 321 55 10

Direct : +41 (0)21 321 55 33 (T. Toivanen) / +41 (0)21 321 55 14 (C. Cachemaille)

Fax : +41 (0)21 321 55 19

Courriels : ttoivanen@fig-gymnastics.org / ccachemaille@fig-gymnastics.org

Site internet : <http://www.fig-gymnastics.com>

Officiels FIG

Président FIG	Prof. Bruno Grandi
Membre du CE FIG / Président du jury d'appel et du comité de supervision GAM	Wolfgang Willam
Membre du jury d'appel et du comité de supervision GAM	Koji Takizawa
Vice-présidente FIG / Présidente du jury d'appel et du comité de supervision GAF	Slava Corn
Membre CE FIG / membre du jury d'appel et du comité de supervision GAF	Peter Vidmar
Vice-président FIG/ Représentant de la commission médicale	Dr Michel Léglise
Représentant de la commission des engins	Ludwig Schweizer
Représentant de la commission medias	Philippe Silacci
Secrétaire général	André Gueisbuhler
Vice secrétaire général	Nicolas Buompane

Comité technique masculin et jury supérieur

Président CT GAM (président du jury supérieur)	Steve Butcher
1er vice-président CT GAM (superviseur barre fixe)	Liping Huang
2e vice-président CT GAM (superviseur saut)	Hiroyuki Tomita
Membre CT GAM (superviseur sol)	Dr Yoon Soo Han
Membre CT GAM (superviseur barres parallèles)	Julio Marcos Felipe
Membre CT GAM (superviseur anneaux)	Holger Albrecht
Membre CT GAM (superviseur cheval-arçons)	Arturs Mickevics

Comité technique féminin et jury supérieur

Présidente CT GAF (présidente du jury supérieur)	Nellie Kim
1ère vice présidente CT GAF (superviseur poutre)	Donatella Sacchi
2e vice-présidente (superviseur saut)	Naomi Valenzo
Membre CT GAF (membre du jury supérieur)	Qiurui Zhou
Membre CT GAF (superviseur sol)	Liubov Andrianova
Membre CT GAF (membre du jury supérieur)	Yoshie Harinishi
Membre CT GAF (superviseur barres asymétriques)	Kym Dowdell

Représentants des athlètes GAM et GAF

Représentant des athlètes GAM	Jani Tanskanen
-------------------------------	----------------

Attachés des comités techniques GAM et GAF

GAM	Feng Yujuan	GAF	Yan Ninan
-----	-------------	-----	-----------

Employés FIG

Responsable des sports FIG GAM	Terhi Toivanen
Responsable des sports FIG GAF	Céline Cachemaille
Secrétaire du département des sports	Lisa Worthmann
Responsable des opérations médias	Meike Behrensen
Directeur marketing et communications	Olivier Strebel
Responsable TI	Genghis Gossin
Photographe	Volker Minkus
Coordinateur & producteur TV	Jean-François Rossé

TV – Diffuseur hôte – Télévision CCTV

Producteur & Directeur DH	Chu Yuanpeng
---------------------------	--------------

Longines – IRCOS

Chef équipe Longines	Christophe Pittet
----------------------	-------------------

2. COMITE D'ORGANISATION LOCAL (COL)

Comité d'organisation des 45^{es} Championnats du monde FIG de gymnastique artistique

No.62, Taoyuan Road

Nanning, Guangxi

Chine

Tél : +86 771 2191311 / +86 771 2191322

Fax : +86 771 2824526

Courriel: pour questions de reception y compris hébergement, repas, transports et demandes de visa pour:

- Officiels et délégations FIG: jdb@nanning2014gymnastics.com;
- Médias uniquement: jdbmedia@nanning2014gymnastics.com

Site internet: www.nanning2014gymnastics.com

Officiels du COL

Président	Luo Chaoyi, Zhou Hongbo
Responsable event	Miao Zhongyi, Lyv Jie
Responsable financier	Liang Qun
Responsable administration	Li Jianhua
Responsable hébergement	Mo Xiaoping
Responsable transports	Liang Zhanfan
Responsable médical	Ding Wei
Responsable infrastructures	Zhu Hai
Responsable sécurité	Wang Yi
Responsable compétition	Wang Tongjie
Responsable presse et communication	Wang Haiyun
Responsable marketing	Lin Ruiquan
Responsables RH	Zeng Jimin
Responsable ravitaillement	Xie Jun

Centre et bureaux d'information

Le centre d'information est situé au centre sportif Guangxi du 27 septembre au 12 octobre 2014 (cf. annexe 1 A). Il est en service durant les heures d'entraînement, d'échauffement et de compétition. Numéro de téléphone :



: +86-771-2792412

Des casiers de délégation sont installés au centre d'information. Toutes les informations concernant la compétition, l'échauffement, l'entraînement, la notification de réunions, les transports, les fonctions officielles ainsi que la correspondance de la FIG et du COL sont distribués via les casiers des délégations.

Une carte spécifique "mail box" est remise aux chefs de délégation et à leur suppléant. Ces derniers, ou leur suppléant, doivent la présenter au moment de venir chercher les informations ou les résultats dans le casier de leur délégation. Le membre de la délégation désigné pour venir chercher les informations dans le casier de la délégation est prié de signer pour attester avoir reçu l'information.

Des bureaux d'information sont également installés à la réception des hôtels officiels.

Toutes les demandes sont à soumettre au centre et aux bureaux d'information.

Officiers de liaison

La langue officielle est l'anglais. Des traducteurs sont à disposition aux bureaux d'accueil/stands d'information des hôtels officiels et du site de compétition.

3. PROGRAMME PROVISOIRE (SOUS RESERVE DE MODIFICATIONS)

DATE / HEURE	DESCRIPTION	LIEU
Jeudi 25 sept. Comme annoncé Selon nécessité	Arrivée du CT GAM Réunion staff FIG-staff COL	Comme annoncé Salle de réunion FIG
Vendredi 26 sept. Comme annoncé Selon nécessité 09:00-18:00	Arrivée des juges D GAM Réunion staff FIG-staff COL Réunion CT GAM	Comme annoncé Salle de réunion FIG Salle de réunion CT GAM
Samedi 27 sept. Comme annoncé Comme annoncé Selon nécessité Selon horaire 09:00-12:00 14:00-18:00	Arrivée officielle des délégations Arrivée du CT GAF Réunion staff FIG-staff COL Contrôle des engins (GAM et GAF) Réunion CT GAM Réunion avec juges D GAM	Comme annoncé Comme annoncé Salle de réunion FIG Salles indiquées Salle de réunion CT GAM Salle de réunion juges GAM

DATE / HEURE	DESCRIPTION	LIEU
Dimanche 28 sept. Comme annoncé Selon horaire Selon nécessité Selon horaire 09:00-10:00 10:00-14:30 10:00-18:00 19:00-19:45 20:00-21:00	Arrivée des juges D GAF Entraînement GAM et GAF Réunion staff FIG-staff COL Contrôle des engins (GAM et GAF) Réunion CT GAM Réunion juges GAM et tirage pour C-I, C-IV et C-II Réunion CT GAF Répétitions (défilé d'entrée et présentation compétition) Réunion d'orientation	Comme annoncé Halles d'entraînement Salle de réunion FIG Salles indiquées Salle de réunion CT GAM Salle de réunion juges GAM Salle de réunion CT GAF FOP Salle de conf. presse stade GSC
Lundi 29 sept. Selon horaire Selon horaire Selon horaire Selon nécessité Selon horaire 08:00-08:45 12:00-15:00 15:30-18:00	Entraînement GAM et GAF Echauffement GAM Entraînement sur podium GAM (jour 1) Réunion staff FIG-staff COL Contrôle des engins (GAM et GAF) Séance des juges GAM Réunion CT GAF Réunion avec juges D GAF	Halles d'entraînement Halle d'échauffement FOP Salle de réunion FIG Salles indiquées Salle de réunion juges GAM Salle de réunion CT GAF Salle de réunion juges GAF
Mardi 30 sept. Selon horaire Selon horaire Selon horaire Selon nécessité Selon horaire Fin 6 ^e sub podium 08:00-08:45 10:00-11:00 11:00-14:00	Entraînement GAM et GAF Echauffement GAM Entraînement sur podium GAM (jour 2) Réunion staff FIG-staff COL Contrôle des engins (GAM et GAF) Réunion Longines' pour tous les juges GAM Séance des juges GAM Réunion CT GAF Séance juges GAF et tirage pour C-I et C-II	Halles d'entraînement Halle d'échauffement FOP Salle de réunion FIG Salles indiquées FOP Salle de réunion juges GAM Salle de réunion CT GAF Salle de réunion juges GAF
Mercredi 1er oct. Selon horaire Selon horaire Selon horaire Selon nécessité Selon horaire Selon nécessité 08:45-09:00	Entraînement GAM et GAF Echauffement GAF Entraînement sur podium GAF (jour 1) Réunion staff FIG-staff COL Contrôle des engins (GAM et GAF) Réunion CT GAM Contrôle des présences juges GAF	Halles d'entraînement Halle d'échauffement FOP Salle de réunion FIG Salles indiquées Salle de réunion CT GAM Salle de réunion juges GAF

DATE / HEURE	DESCRIPTION	LIEU
Jeudi 2 octobre	Jeudi	
Selon horaire	Entraînement GAM et GAF	Halles d'entraînement
Selon horaire	Echauffement GAF	Halle d'échauffement
Selon horaire	Entraînement sur podium GAF (jour 2)	FOP
Selon nécessité	Réunion staff FIG-staff COL	Salle de réunion FIG
Selon horaire	Contrôle des engins (GAM et GAF)	Salles indiquées
Selon nécessité	Réunion CT GAM	Salle de réunion CT GAM
Fin 7 ^e sub podium	Réunion Longines pour toutes les juges GAF	FOP
08:45-09:00	Contrôle des présences juges GAF	Salle de réunion juges GAF
17:00-18:00	CONFérence de presse inaugurale	Hôtel Mingyuan Xindu
18:30-20:00	Banquet des médias	Hôtel Mingyuan Xindu
18:30-20:00	Réception officielle	A confirmer
Vendredi 3 oct.		
Selon horaire	Entraînement GAM et GAF	Halles d'entraînement
Selon nécessité	Réunion staff FIG-staff COL	Salle de réunion FIG
Selon horaire	Contrôle des engins (GAM et GAF)	Salles indiquées
Selon horaire	Echauffement GAM	Halle d'échauffement
Selon horaire	Concours de qualification GAM (jour 1)	FOP
08:00-08:45	Séance des juges GAM	Salle de réunion juges GAM
08:45-09:00	Cérémonie d'ouverture drapeau et serments FIG	FOP
09:00-11:15	Subdivision 1	FOP
11:30-13:45	Subdivision 2	FOP
14:30-16:45	Subdivision 3	FOP
17:00-19:15	Subdivision 4	FOP
20:00-22:15	Subdivision 5	FOP
Samedi 4 oct.		
Selon horaire	Entraînement GAM et GAF	Halles d'entraînement
Selon nécessité	Réunion staff FIG-staff COL	Salle de réunion FIG
Selon horaire	Contrôle des engins (GAM et GAF)	Salles indiquées
Selon nécessité A conf.	Réunion CT GAF à confirmer	Salle de réunion CT GAF à conf.
Selon horaire	Echauffement GAM	Halle d'échauffement
Selon horaire	Concours de qualification GAM (jour 2)	FOP
08:00-08:45	Séance des juges GAM	Salle de réunion juges GAM
09:00-11:15	Subdivision 6	FOP
11:30-13:45	Subdivision 7	FOP
14:30-16:45	Subdivision 8	FOP
17:00-19:15	Subdivision 9	FOP
20:00-22:15	Subdivision 10	FOP

DATE / HEURE	DESCRIPTION	LIEU
Dimanche 5 oct. Selon horaire Selon nécessité Selon horaire Selon horaire 13:00-18:00 Selon horaire 08:00-08:45 09:00-10:45 11:00-12:45 13:30-15:15 15:30-17:15 18:00-19:45 20:00-21:45	Entraînement GAF/ Entraînement GAM (finalistes) Réunion staff FIG-staff COL Contrôle des engins (GAM et GAF) Echauffement GAF Réunion CT GAM et analyse des juges du C-I GAM Concours de qualification GAF (jour 1) Séance des juges GAF Subdivision 1 Subdivision 2 Subdivision 3 Subdivision 4 Subdivision 5 Subdivision 6	Halles d'entraînement Salle de réunion FIG Salles indiquées Halle d'échauffement Salle de réunion CT GAM FOP Salle de réunion juges GAF FOP FOP FOP FOP FOP FOP
Lundi 6 oct. Selon horaire Selon nécessité Selon horaire Selon horaire 10:00-18:00 Selon horaire 08:15-08:45 09:00-10:45 11:00-12:45 13:30-15:15 15:30-17:15 18:00-19:45 20:00-21:45	Entraînement GAF/ Entraînement GAM(Finalists) Réunion staff FIG-staff COL Contrôle des engins (GAM et GAF) Echauffement GAF Réunion CT GAM et analyse des juges du C-I GAM Concours de qualification GAF(jour 2) Séance des juges GAF Subdivision 7 Subdivision 8 Subdivision 9 Subdivision 10 Subdivision 11 Subdivision 12	Halles d'entraînement Salle de réunion FIG Salles indiquées Halle d'échauffement Salle de réunion CT GAM FOP Salle de réunion juges GAF FOP FOP FOP FOP FOP FOP
Mardi 7 oct. Selon horaire Selon nécessité Selon horaire Selon horaire 11:00-18:00 16h00-16h20 17:45-18:45 18:00-18:48 19:00-22:00 22:00-22:10 Immed. après cér. prot.	Entraînement GAM et GAF(finalistes) Réunion staff FIG-staff COL Contrôle des engins (GAM et GAF) Echauffement GAM (finalistes) Réunion CT GAF et analyse des juges du C-I GAF Répétition (cérémonies) Séance des juges GAM Cérémonie d'ouverture officielle Finales équipes GAM Cérémonie protocolaire finale équipes GAM Conférence de presse médaillés	Halles d'entraînement Salle de réunion FIG Salles indiquées Halle d'échauffement Salle de réunion CT GAF FOP Salle de réunion juges GAM FOP FOP FOP Zone conf.presse salle GSC

DATE / HEURE	DESCRIPTION	LIEU
Mercredi 8 oct. Selon horaire Selon nécessité Selon horaire Selon horaire 10:00-Selon nécessité 10:00-17:00 18:00-18:45 19:00-21:00 21:00-21:10 Immed. après céré.prot.	Entraînement GAM et GAF(finalistes) Réunion staff FIG-staff COL Contrôle des engins (GAM et GAF) Echauffement GAF (finalistes) Réunion CT GAF et analyse des juges C-I GAF Réunion CT GAM et analyse des juges C-IV GAM Séance des juges GAF et tirage pour C-IV et C-III Finales équipes GAF Cérémonie protocolaire finale équipes GAF Conférence de presse médaillées	Halles d'entraînement Salle de réunion FIG Salles indiquées Halle d'échauffement Salle de réunion CT GAF Salle de réunion CT GAM Salle de réunion juges GAF FOP FOP Zone conf. presse salle GSC
Jeudi 9 oct. Selon horaire Selon nécessité Selon horaire Selon horaire 11:00-14:30 15:00-18:00 16:30-18:00 17:45-18:45 19:00-21:30 21:30-21:40 Immed. après céré.prot.	Entraînement GAM et GAF(finalistes) Réunion staff FIG-staff COL Contrôle des engins (GAM et GAF) Echauffement GAM (finalistes) Réunion CT GAF et analyse des juges C-IV GAF Atelier GAF(poutre) Réunion des athlètes GAF Séance des juges GAM Finale concours général GAM Cérémonie protocolaire finale concours général GAM Conférence de presse médaillés	Halles d'entraînement Salle de réunion FIG Salles indiquées Halle d'échauffement Salle de réunion CT GAF Salle de réunion FIG Salle conf. presse stade GSC Salle de réunion juges GAM FOP FOP Zone conf. presse salle GSC
Vendredi 10 oct. Selon horaire Selon nécessité Selon horaire Selon horaire 09:00-12:00 10:00-17:00 15:00-18:00 16:30-18:00 18:00-18:45 19:00-21:00 21:00-21:10 21:10-21:20 Immed. après céré.prot.	Entraînement GAM et GAF(finalistes) Réunion staff FIG-staff COL Contrôle des engins (GAM et GAF) Echauffement GAF (finalistes) Atelier GAM Réunion CT GAM et analyse des juges C-II GAM Atelier GAM Réunion des athlètes GAM Séance des juges GAF Finale concours général GAF Prix Longines de l'Elégance Cérémonie protocolaire finale concours général GAF Conférence de presse médaillées	Halles d'entraînement Salle de réunion FIG Salles indiquées Halle d'échauffement Salle de réunion FIG Salle de réunion CT GAM Salle de réunion FIG Zone conf.presse salle GSC Salle de réunion juges GAF FOP FOP FOP Zone conf. presse salle GSC

DATE / HEURE	DESCRIPTION	LIEU
Samedi 11 oct.		
Selon horaire	Entraînement GAM et GAF(finalistes)	Halles d'entraînement
Selon nécessité	Réunion staff FIG-staff COL	Salle de réunion FIG
Selon horaire	Contrôle des engins (GAM et GAF)	Salles indiquées
Selon horaire	Echauffement GAM et GAF (finalistes)	Halle d'échauffement
11:00-Selon nécessité	Réunion CT GAF et analyse des juges du C-II GAF	Salle de réunion CT GAF
11:15-12:40	Séance des juges GAM et tirage pour C-III (FX, PH, SR)	Salle de réunion juges GAM
11:30-12:30	Echauffement GAM et GAF FOP (finalistes)	FOP
12:40-13:25	Séance des juges GAF	Salle conf. presse stade GSC
13:00-16:20	Finales individuelles par engin (jour 1)	FOP
13:00-13:30	GAM Sol	FOP
13:30-14:00	GAF Saut	FOP
14:00-14:20	Cérémonies protocolaires GAM FX / GAF VT	FOP
14:20-14:50	GAM Cheval-arçons	FOP
14:50-15:20	GAF Barres asymétriques	FOP
15:20-15:50	GAM Anneaux	FOP
15:50-16:20	Cérémonies prot. GAM PH / GAF UB / GAM RG	FOP
Immed. après céré.prot.	Conférence de presse des médaillés	Zone conf. presse salle GSC
15:50-17:00 (TBD)	Réunion CT GAF et analyse juges du C-III GAF (VT/UB)	Salle de réunion CT GAF
Dimanche 12 oct.		
Selon horaire	Entraînement GAM et GAF(finalistes)	Halles d'entraînement
Selon nécessité	Réunion staff FIG-staff COL	Salle de réunion FIG
Selon horaire	Contrôle des engins (GAM et GAF)	Salles indiquées
Selon horaire	Echauffement GAM et GAF (finalistes)	Halle d'échauffement
09:00-12:00	Atelier GAF(chorégraphie)	Salle conf. presse stade GSC
10:00-11:30 A conf.	Réunion médicale et antidopage - A confirmer	Salle de réunion FIG
11:00-Selon nécessité	Réunion CT GAF et analyse des juges C-III GAF (VT, UB)	Salle de réunion CT GAF
11:15-12:40	Séance des juges GAM et tirage pour C-III (VT, PB, HB)	Salle de réunion juges GAM
11:30-12:30	Echauffement GAM et GAF FOP (finalistes)	FOP
12:40-13:20	Séance des juges GAF	Salle conf. presse stade GSC
13:00-16:20	Finales individuelles par engin (jour 2)	FOP
13:00-13:30	GAM Saut	FOP
13:30-14:00	GAF Poutre	FOP
14:00-14:20	Cérémonies protocolaires GAM VT / GAF BB	FOP
14:20-14:50	GAM Barres parallèles	FOP
14:50-15:20	GAF Sol	FOP
15:20-15:50	GAM Barre fixe	FOP
15:50-16:20	Cérémonies protocolaires GAM PB / GAF FX / GAM HB	FOP
16:20-16:50	Cérémonie de clôture	FOP
Immed. après céré.prot.	Conférence de presse médaillés	Zone conf.presse salle GSC
15:50-17:00 (TBD)	Réunion CT GAF et analyse des juges C-III GAF (BB/FX)	Salle de réunion CT GAF
19:30-21:30	Banquet de clôture	Parc de sport Li-Ning
Lundi 13 oct.		
Comme annoncé	Départ officiel des délégations et juges	Comme annoncé
Selon nécessité	Réunion CT GAM, analyse juges du C-III GAM et finalisation PEJ	Salle de réunion CT GAM
Selon nécessité	Réunion CT GAF, analyse juges du C-III GAF (BB et FX) et finalisation PEJ	Salle de réunion CT GAF
Mardi 14 oct.		
Comme annoncé	Départ des CT GAM et GAF	Comme annoncé

4. DROIT DE PARTICIPATION ET ACCRÉDITATIONS

Droits de participation

Nous vous renvoyons aux Directives pour le détail des droits de participation, taille maximale des délégations, accréditations supplémentaires, procédures de paiement et délais d'assurance.

En outre, une liste comportant tout le personnel médical dûment approuvé par la FIG est publiée sur le site internet de la FIG. Le personnel médical souhaitant une accréditation pour ces Championnats du monde mais ne figurant pas sur ladite liste doit envoyer au secrétariat FIG (attention M. Loïc Widmer à lwidmer@fig-gymnastics.org) copie de son certificat/diplôme médical dûment traduit en anglais et compléter le "Formulaire d'accréditation comme médecin ou équipe paramédicale lors des manifestations FIG (éd. 2013)" à télécharger sur le site internet FIG ou à demander au secrétariat FIG dès que possible mais au plus tard au délai fixé pour les inscriptions nominatives. Aucune accréditation de personnel médical n'est délivrée en l'absence de ce document.

Principes d'accréditation



Compte tenu des dispositions réglementaires en matière de sécurité pour les manifestations de grande envergure en CHN, les membres de délégations sont priés d'envoyer au COL par courriel à jdb@nanning2014gymnastics.com une copie de leur passeport en cours de validité ainsi qu'une photo numérique (datant de 6 mois maximum avec indication du nom complet, format JPG, taille 45mmX35mm) pour le **4 septembre 2014** au plus tard

Le Règlement des accréditations FIG doit être strictement respecté. L'accréditation sert à identifier les personnes en règle des fédérations affiliées à la FIG et participant à la compétition. Elle indique et définit les droits d'accès aux différentes zones selon les fonctions (cf. annexe 1 A et B). Tous les participants et officiels sont tenus de porter en tout temps leur carte d'accréditation sur eux.

L'accréditation est personnelle, non transmissible et obligatoire pour accéder aux halles d'entraînement et de compétition, aux fonctions officielles et au système de transport du COL (accessible uniquement si l'hébergement a été réservé via le COL). L'accès à la halle d'échauffement est strictement limité aux gymnastes participant à la compétition en question et fonction de l'horaire d'échauffement, avec le membre de délégation approprié avec carte d'accès transmissible. La carte d'accréditation est également nécessaire pour passer les contrôles de sécurité et accéder aux repas (accessibles uniquement si réservés via le COL. Il est possible de demander des bons repas en sus de l'accréditation).

Tout abus lié à l'accréditation (zone, heure, transfert, etc.) entraîne le retrait de l'accréditation et une amende de CHF 2'500.- par cas.

En cas de perte ou de vol, en informer sans plus tarder le COL afin de bloquer la carte. Les accréditations volées ou perdues sont remplacées aux frais du détenteur (CHF 200.-).

Centre d'accréditation

Emplacement et horaires d'ouverture du centre d'accréditation :

- Adresse: Exhibition Hall, 1F, halles d'entraînement du centre sportif Guangxi.
- Horaires: 8h30—21h30, du 5 septembre au 13 octobre 2014

Les accréditations sont distribuées au centre d'accréditation à l'arrivée des délégations. Le règlement des accréditations est à appliquer strictement, notamment pour ce qui est du nombre d'accréditations par fédération. Pas d'émission d'accréditation supplémentaire sans l'accord préalable de la FIG (pour les changements intervenant après l'inscription nominative en ligne, prière de consulter l'annexe 5). Toute personne supplémentaire est considérée comme un spectateur qui doit s'acquitter d'un billet d'entrée. Les accréditations ne sont pas émises tant que toutes les obligations financières, organisationnelles et relatives aux assurances ne sont pas remplies.

Contrôle et distribution du matériel requis

Au moment de leur accréditation, les membres de délégation sont priés de présenter au COL un passeport valide pour prouver leur identité et contrôler leur nationalité. Les gymnastes GAM et GAF sont en outre priés de présenter au COL leur licence FIG (en sus d'un passeport valide) de façon à effectuer un contrôle supplémentaire de leur âge ainsi que pour des raisons d'antidopage. Le COL se charge de faire des photocopies des passeports valides des membres de délégation.

A l'accréditation, les chefs de délégation ou leur suppléant doivent également:

- effectuer les paiements nécessaires (assurance, hébergement et repas)
- prouver qu'ils ont une police d'assurance valable en montrant la note de couverture ou une photocopie (sauf pour gymnastes ou juges)
- vérifier l'exactitude des noms de leur délégation au complet
- remettre une copie des passeports de toute leur délégation ou remettre les passeports au COL qui en fait une photocopie
- remettre les licences FIG de tous les gymnastes de la délégation pour contrôle
- vérifier les demandes en hébergement et repas, banquet de clôture compris
- vérifier les horaires des vols de retour
- remettre un CD comportant l'hymne national de leur fédération (annexe 6)
- remettre leur drapeau national (192 cm × 128 cm) (annexe 6).
- remettre 2 CDs de la musique de l'exercice au sol GAF (le cas échéant), y compris pour chaque CD le:
 - Nom de la fédération (code officiel du pays)
 - Nom du gymnaste
 - Titre de la musique
 - Compositeur(s)
 - Artiste
 - Durée de la musique de l'exercice
 - Type d'enregistrement (stéréo ou mono)

Les délégations doivent également amener un CD de leur exercice au sol GAF (le cas échéant) pour les sessions d'entraînement. Il est conseillé d'amener un CD de réserve pour des raisons de sécurité ou en cas de problème technique. Les CD sont rendus aux chefs de délégation ou à leur suppléant lors du banquet.

Les photos n'ayant pas été envoyées au préalable et devant être prises à Nanning sont facturées à la fédération CHF 5.- par personne payable au moment de l'accréditation.

Le cas échéant, le Plan de travail révisé avec ordre de départ, horaires, bons repas, factures et invitations sont remis aux chefs de délégation ou à leur suppléant au moment de l'accréditation.

Sièges des délégations

Le COL réserve un nombre de sièges dans le site pour les membres de délégation accrédités (annexe 1 B). Ces sièges sont disponibles sur la base « premier arrivé premier servi ». Les délégués sont priés de ne pas occuper les sièges d'autres spectateurs du stade sauf autorisation expresse d'un représentant du COL. Les places réservées sont également à disposition de la presse, de la radio, de la télévision, des photographes, des officiels autorisés et des invités d'honneur.

Cartes d'accès transmissibles (CAT)

Conformément au Règlement d'accréditations FIG, pour pouvoir accéder à la zone 1 (aire de compétition) et à la zone 3 (halle d'échauffement), tous les entraîneurs, personnel médical, chefs d'équipe et chefs de délégation doivent présenter une CAT avec leur carte d'accréditation primaire. Toutes les délégations reçoivent un certain nombre de CAT de zone 1 et 3 selon le Règlement d'accréditations de la FIG. La FIG peut délivrer des cartes d'accès transmissibles supplémentaires sur demande de la délégation compte tenu des horaires/conditions de compétition.

Les CAT sont uniquement transmissibles au sein de la délégation officielle de la fédération et pour des fonctions appropriées. En cas de perte ou de vol, elles ne sont pas remplacées.

Accréditations médias

Les accréditations médias s'effectuent en ligne sous: www.fig-gymnastics.com/media/

5. ASSURANCES

Les membres de délégation ne possédant pas une couverture d'assurance suffisante doivent en informer par écrit le COL au préalable mais au plus tard le **4 septembre 2014**. Prière de consulter l'annexe 20 pour des informations détaillées sur l'assistance de premier ordre fourni par la FIG aux athlètes et aux juges.

6. INSCRIPTIONS NOMINATIVES

Prière de consulter les Directives.

Amendes

Conformément au Règlement technique (Section 1, art. 4.1.), l'amende à verser à la FIG pour avoir manqué ou dépassé le délai des inscriptions nominatives se monte à CHF 1'000.-. L'amende à verser pour ne pas participer avec une équipe ou pour participer avec des gymnastes individuels alors qu'une équipe avait été inscrite définitivement se monte à CHF 1'000.—

Licences FIG

Prière de consulter les Directives.

Limite d'âge des gymnastes

- En 2014, les **compétiteurs GAM** doivent avoir au minimum **18 ans** (nés en 1996) ou être plus âgés.
- En 2014, les **compétitrices GAF** doivent avoir au minimum **16 ans** (nées en 1998) ou être plus âgées.

7. BREVET DE JUGE

Seuls les juges en possession d'une catégorie de brevet appropriée et valide pour leur fonction pour ce XIIIe cycle (2013-2016) sont autorisés à juger à Nanning.

8. CHANGEMENT DE LA LISTE DE PASSAGE

- Si un/e gymnaste se blesse ou tombe malade avant son arrivée sur le lieu de la compétition (entre l'inscription nominative et l'accréditation), le/la gymnaste blessé/e ou malade peut être remplacé/e par un/e autre gymnaste qui sera accrédité/e à son arrivée. La FIG (ccachemaille@fig-gymnastics.org) et le COL doivent en être informés immédiatement (annexe 11).
- Si une blessure ou une maladie intervient entre le moment de l'accréditation et jusqu'à 24h avant le début des concours de qualification GAM et GAF (concours I), la FN peut changer d'accréditation. Le/la gymnaste blessé/e ou malade doit rendre son accréditation et un/e autre gymnaste peut être accrédité/e. La FIG et le COL doivent en être informés immédiatement (annexe 11).

- Un/e gymnaste peut être substitué/e 60 min avant le début de chaque phase de la compétition (sur présentation d'un certificat médical attesté par le médecin officiel FIG ou COL). Le/la gymnaste de substitution prend exactement la même place que le/la gymnaste qu'il/elle remplace. La FIG et le COL doivent en être informés immédiatement (annexe 11).
- Aucune accréditation ne sera changée dans les 24h précédant le début du concours I. Le délai de 24h court à partir du début du jour du concours I de l'équipe ou du groupe mixte en question.
- Les fédérations peuvent remplacer des gymnastes 24 h avant le début du concours IV, mais seulement à partir des 6+1 max. gymnastes accrédités 24 h avant le concours I.
- En concours I, si un des gymnastes se blesse durant la compétition, l'ordre de passage donné ne s'en trouve pas modifié. Le/la gymnaste blessé/e est supprimé/e de l'ordre de passage et est substitué/e par un/e autre gymnaste à la même place.
- Dans le concours IV, en cas de blessure intervenant durant l'échauffement ou les concours, il est autorisé de faire venir le/la gymnaste de substitution uniquement si le jury supérieur en est immédiatement informé et si la substitution prend exactement la même place que le/la gymnaste blessé/e
- Les fédérations peuvent remplacer les gymnastes qualifiés pour les concours II et III par un/e autre gymnaste de leur choix pour autant que ce/cette gymnaste de remplacement ait obtenu un meilleur résultat que le/la premier/ère gymnaste de réserve. Le/la gymnaste de remplacement prend la place tirée au sort par le/la gymnaste remplacé/e.

Le/la président/e du CT peut exceptionnellement accepter un changement pertinent.

9. SITE

Prière de consulter les Directives pour les photos, informations détaillées et plan général des halles de compétition, d'échauffement et d'entraînement

Caractéristiques de la halle de compétition	Capacité de 6'333 sièges. La surface au sol est de 2'967,25 m ² et ses dimensions de 71,5 m de long, 41,5 m de large et 42,28 m de haut. Le podium fait 80 cm de haut et couvre une surface totale de 1'027 m ² . L'équipement nécessaire pour l'accompagnement de l'exercice au sol GAF est fourni. Cf. aussi annexe 2.
Caractéristiques de la halle d'échauffement	La halle d'échauffement est reliée à la halle de compétition par un passage conçu pour les participants (annexe 1 A). Les engins sont identiques à ceux de la halle de compétition. Un espace supplémentaire pour l'étirement est fourni dans la halle d'échauffement. L'équipement nécessaire pour l'accompagnement de l'exercice au sol GAF est fourni.
Caractéristiques de la halle d'entraînement	Les engins sont identiques à ceux de la halle de compétition. Un espace supplémentaire pour l'étirement est fourni dans chaque halle d'entraînement. L'équipement nécessaire pour l'accompagnement de l'exercice au sol GAF est fourni.

10. TRANSPORTS ET VISAS

Prière de consulter les Directives pour des informations détaillées sur les visas, les transports internationaux, les transports locaux, les services de navette et les délais. En cas de départ précoce ou tardif, prière de prendre directement contact avec le COL pour convenir d'une solution de transport local.

Les délégations sont priées de remplir et de soumettre leurs horaires d'arrivée et de départ au COL pour le **4 septembre 2014**.

Arrivées

Le personnel du COL sera présent avec des pancartes aux points d'arrivées. Les délégations sont priées d'aller à sa rencontre.

Les horaires des navettes seront fournis aux chefs de délégation ou à leur suppléant à leur arrivée. Ils seront également disponibles au centre d'information et affichés dans les hôtels officiels.

Prière de consulter les Directives pour de plus amples détails sur les arrivées.

Départs

Un service de transport local coordonné par le COL à l'attention des personnes autorisées est organisé depuis les hôtels officiels jusqu'au point de départ sur la base des informations fournies par les délégations. Ces dernières sont priées de confirmer les horaires de départ de leurs membres au moment de l'accréditation. Un horaire de départ détaillé sera distribué dans les casiers des délégations.

Prière de consulter les Directives pour des informations détaillées sur les départs.

Numéro de téléphone

Le no de téléphone du bureau des transports est imprimé au verso de la carte d'accréditation des délégués:



: +86- 771-2792414 / 2792419

11. HEBERGEMENT

Prière de consulter les Directives pour des informations détaillées sur la sélection des hôtels officiels, leur emplacement, les coordonnées de paiement et la politique d'annulation



L'hôtel Gold Diamond International (catégorie II) n'est plus proposé par le COL comme hôtel officiel de Nanning'14. Les fédérations y ayant réservé leur hébergement doivent contacter le COL qui leur proposera des alternatives.

Les fédérations sont priées de remplir et de remettre au COL leur "Hébergement nominatif" pour le **4 septembre 2014** au plus tard. Tous les juges résideront à l'hôtel Grand Soluxe International.

Le versement final au COL de la deuxième moitié des frais d'hébergement (avec ou sans pension complète) doit être effectué au plus tard le **4 septembre 2014** sous peine d'annulation des réservations et du non remboursement des arrhes versées.

Toutes les demandes concernant l'hébergement doivent être adressées directement au COL qui est chargé de les traiter.

Procédures d'enregistrement

Les hôtels officiels auront reçu la liste de répartition des chambres des délégations ayant soumis les formulaires requis. Les clés de chambre et les informations sur l'hôtel sont distribuées aux délégations lors de leur enregistrement à l'hôtel. Des empreintes des cartes de crédit pourront être faites afin de couvrir tout frais accessoire durant le séjour en hôtel. Les clés des chambres ne sont délivrées qu'une fois remplies toutes les exigences de l'accréditation.

Procédures de départ

Un exemplaire du compte individuel de chaque membre de délégation est en principe disponible la veille du départ. Après confirmation, le solde dû doit être entièrement versé lors de la procédure de sortie. Tous les frais encourus sont à la charge des délégations, y compris les extras (services hôteliers, blanchisserie, service en chambre, mini-bar, parking, films TV payants, appels téléphoniques). Toute déprédation apportée aux équipements hôteliers est de la responsabilité exclusive de la délégation concernée.

12. REPAS

Consulter les Directives pour de plus amples informations sur les coordonnées de paiement et la politique d'annulation.

Sur la base des réservations et paiements effectués par les fédérations via le COL, les arrangements suivants ont été pris pour les repas:



- Le petit-déjeuner est servi de 6h30 à 10h30 dans les hôtels officiels
- Le déjeuner est servi de 11h30 à 15h00 dans les hôtels officiels comme suit: hôtels cat I: CHF 30 / hôtels cat II: CHF 26 / hôtels cat III: CHF 22
- Le dîner est servi de 17h30 à 23h dans les hôtels officiels comme suit: hôtels cat I: CHF 30 / hôtels cat II: CHF 26 / hôtels cat III: CHF 22

Un choix de mets chauds ou froids en quantité suffisante est garanti tous les jours. Les menus sont conçus pour être nourrissants, savoureux et d'excellente qualité.

Le COL fournit :

- Eau et fruits pour les délégations dans la halle d'entraînement (gratuitement)
- Eau, barres énergétiques/muesli et fruits pour les délégations en lice dans la halle d'échauffement (gratuitement)
- Eau pour les délégations dans la halle de compétition (gratuitement)
- Boissons, fruits et en-cas durant toute la manifestation pour les juges
- Lors des entraînements sur le podium GAM et GAF et lors des concours qualificatifs (CI) GAM et GAF, le COL fournit à titre exceptionnel aux juges GAM et GAF qui travaillent un repas sur le site de compétition

Le versement final au COL de la deuxième moitié des frais de tous les repas doit être effectué au plus tard le **4 septembre 2014** sous peine d'annulation des réservations et du non remboursement des arrhes versées.

Toutes les demandes concernant les repas doivent être adressées directement au COL qui est chargé de les traiter.

Banquet de clôture

Les membres de délégation accrédités (sauf médias E et R) résidant dans un des hôtels officiels et étant passés par le COL pour réserver leur hébergement reçoivent un billet gratuit pour le banquet de clôture qui se tiendra au Li-Ning Sports Park le 12 octobre 2014 de 19h30 à 21h30. Des bus assureront le transport des hôtels au Li-Ning Sports Park et retour. Informations distribuées dans les casiers des délégations.

Repas sous forme de buffet. Les résultats officiels ainsi que les cadeaux et diplômes des fédérations seront remis à cette occasion. Le code vestimentaire de cette soirée est décontracté. La soirée sera placée sous le signe de la musique et de la détente.

Prière de consulter les Directives pour les informations détaillées sur les modalités de paiement pour toute autre personne souhaitant participer au banquet et sur la politique d'annulation. Le COL propose également aux délégations d'acheter des billets supplémentaires pour le banquet durant ces Championnats du monde.

13. FORMAT D'ENTRAÎNEMENT ET PROGRAMME

Tirage au sort

Le tirage au sort des C-I et C-III a eu lieu le 8 juillet au siège FIG à Lausanne (<https://www.fig-gymnastics.com/site/compétition/view?id=5529>). Une fois le tirage au sort effectué, il n'est plus possible d'ajouter de gymnaste au nombre déclaré dans les inscriptions définitives.

Possibilités d'entraînement anticipé ou tardif

Les délégations arrivant plus tôt ou plus tard que la date d'arrivée officielle sont priées de contacter le COL afin, le cas échéant, d'obtenir des informations sur les possibilités d'entraînement anticipé ou tardifs. Tous les frais relatifs à ces entraînements anticipés ou tardifs sont pris en charge par les fédérations concernées.



Une possibilité d'entraînement supplémentaire de 2h maximum par délégation dans les halles d'entraînement est prévue par le COL le 27 septembre 2014 de 11h00 à 21h00. Cet entraînement se fait sur demande (premier arrivé premier servi) et le transport est organisé par le COL pour les délégations à partir de et vers la halle d'entraînement. Les délégations intéressées sont priées d'envoyer leur demande au COL (jdb@nanning2014gymnastics.com) au plus tard pour le 27 août 2014 afin de confirmer les arrangements nécessaires. Tranches horaires: 11h00-13h00, 13h00-15h00, 15h00-17h00, 17h00-19h00 ou 19h00-21h00.

Horaires d'entraînement supplémentaires

Les horaires d'entraînement officiels sont indiqués dans l'annexe 14 GAM/GAF (sous réserve de modifications mineures). Si les sessions d'entraînement GAM sont libres, sauf pour le PB, des listes détaillées pour les sessions GAF sont établies.

Le COL supervise strictement les rotations et ordres d'entraînement des groupes et les délégations doivent respecter les horaires et halles d'entraînement attribués. Les gymnastes disposent d'une session courte d'1h30 et d'une session longue de 2h30 par jour. Aucun changement des horaires d'entraînement ne sont acceptés. Les délégations sont tenues d'observer les horaires d'entraînement officiels.

Après la qualification (C-I), des sessions d'entraînement sont à disposition des équipes et gymnastes s'étant qualifiés pour la finale par équipes (C-IV), la finale du concours général (C-II) et la finale par engin (C-III).

Une entrée séparée et un espace réservé sont fournis aux juges dans les halles d'entraînement. Par conséquent, les juges peuvent accéder à cette zone.

Demandes d'entraînement supplémentaires

Une fois le concours de qualification (C-I) terminé, ne seront acceptées les demandes d'entraînement supplémentaire que pour les équipes et gymnastes s'étant qualifiés pour la finale par équipes (C-IV), la finale du concours général (C-II) et la finale par engin (C-III). Les gymnastes non qualifiés pour les finales peuvent s'entraîner une fois par jour sur demande (au moins 24h avant la date et l'heure souhaitées) et fonction de la disponibilité des halles d'entraînement.

La demande d'entraînements supplémentaires doit être effectuée par le chef de délégation ou son suppléant qui doit remplir l'annexe 15. Les chefs de délégation ou leur suppléant sont priés de remettre ce formulaire au centre d'information au plus tard 24h avant la date et l'heure requises. Aucune modification du programme d'entraînement supplémentaire ne sera admise.

Entraînement sur le podium

Cf. annexe 14 GAM/GAF (sous réserve de modifications mineures) pour des informations sur l'horaire des entraînements sur le podium. Les entraînements GAM et GAF sur le podium se déroulent conformément à l'ordre de passage déterminé par le tirage au sort FIG pour les qualifications (C-I) et suivent précisément le plan de compétition. Prière de consulter l'annexe 14 GAM/GAF (sous réserve de modifications mineures) pour de plus amples informations. Les entraînements sur le podium ne sont pas officiellement ouverts au public.

14. FORMAT ET PROGRAMME D'ÉCHAUFFEMENT

Prière de consulter l'annexe 14 GAM/GAF (sous réserve de modifications mineures) pour des informations sur les horaires des échauffements.

Pour le concours qualificatif (C-I), la finale par équipes (C-IV) et la finale du concours général (C-II), en plus de la durée d'échauffement prévue dans la zone d'échauffement, une période d'échauffement sur le podium de 30 secondes par engin (50 secondes pour les barres asymétriques et barres parallèles y compris la préparation de l'engin) est accordée à chaque gymnaste. Pour le saut, si deux essais maximum sont autorisés en C-I, C-IV et C-II, 3 essais maximum sont autorisés en C-I pour la qualification pour le C-III.

En C-I, le temps d'échauffement est attribué à l'équipe toute entière pour les groupes d'équipes et par gymnaste pour les groupes mixtes. Pour le C-IV, deux équipes travaillent à chaque engin: la première s'échauffe et concourt puis la deuxième s'échauffe et concourt.

Durant le C-I, les gymnastes sont autorisés, à titre exceptionnel, à retourner dans la salle d'échauffement durant les concours sans avoir à demander d'autorisation spécifique à des fins d'étirement **exclusivement**. La priorité est donnée aux gymnastes s'échauffant pour la prochaine subdivision (le cas échéant). Il est de l'entière responsabilité des gymnastes de se présenter à l'heure dite dans la salle de compétition afin d'exécuter leur exercice en temps voulu.

Durant la finale par équipes (C-IV) et la finale par engin (C-III), les gymnastes ont la permission de quitter la halle de compétition pour autant que leur ordre de passage les y autorise. Il est de l'entière responsabilité des gymnastes de se présenter à l'heure dite dans la salle de compétition afin d'exécuter leur exercice en temps voulu.

Avant le début des finales par engin (C-III), un échauffement chronométré d'une heure au moins est accordé aux gymnastes dans la halle de compétition jusqu'à 30 minutes avant le début de la compétition. L'échauffement ayant lieu immédiatement avant les finales par engin se déroulent dans la halle d'échauffement et non pas sur le podium.

15. FORMAT ET PROGRAMME DE COMPÉTITION

Consulter l'annexe 14 GAM/GAF (sous réserve de modifications mineures) pour obtenir des informations sur les horaires de compétition.

Principes généraux

La qualification (C-I), la finale du concours général (C-IV) et la finale par engin (C-III) se déroulent conformément au Règlement technique FIG 2014, y compris section 2 pour la gymnastique artistique, art. 5.1, le Code de pointage 2013-2016 GAM (éd. février 2013), y compris Lettre no 27, et GAF (éd. août 2013), compris Lettres nos 35-35 et le Help Desk 4^e éd., et toutes les autres directives techniques FIG.

Ces Championnats du monde par équipes et individuels comprennent des exercices à chacun des engins pour désigner l'équipe championne du monde (C-IV), le champion du monde du concours général (C-II) et le champion du monde à chaque engin (C-III). En cas d'égalité de points, les règles de départage des égalités telles que définies dans le RT FIG s'appliquent.

Le directeur de compétition et les directeurs du FOP sont chargés des zones de compétition, d'échauffement et d'entraînement. Observer strictement toutes leurs instructions, notamment pendant les retransmissions télévisées (défilés d'entrée et de sortie).

Durant toute la compétition et l'échauffement sur le FOP, il est strictement interdit aux gymnastes, juges et entraîneurs d'utiliser des téléphones portables et autres appareils électroniques afin de parler, transmettre ou recevoir des messages (téléphones portables, mini-ordinateurs portables, ordinateurs, etc.) ou d'utiliser n'importe quel type de caméra ou de vidéo

Notes:

- les juges du jury D peuvent utiliser un ordinateur personnel uniquement pour obtenir des informations dont ils ont besoin pour le jugement et pour inscrire les détails des exercices pour leur rapport final.

- les gymnastes peuvent utiliser un appareil électronique sur le FOP uniquement pour écouter de la musique personnelle en y reliant leur casque.

Il est conseillé aux entraîneurs GAF de remettre les exercices par écrit (écriture symbolique) de leurs gymnastes GAF au COL lors de la réunion d'orientation. Ils seront ensuite déposés dans le casier du jury supérieur GAF.

Qualifications (C-I) et ordre de passage

Les annexes 3 et 4 doivent être remises au bureau de la FIG **pour le 15 septembre 2014** (annexe 3: attention Terhi Toivanen / courriel ttoivanen@fig-gymnastics.org ou par fax au no +41 21 321 55 19 et annexe 4: attention Céline Cachemaille / courriel ccachemaille@fig-gymnastics.org ou par fax au no +41 21 321 55 19). L'ordre de passage provisoire GAM et GAF est établi en fonction et sert à usage interne uniquement.

Pour le concours de qualification (C-I), les gymnastes sont répartis soit en groupes d'équipes (pour les gymnastes membres de la même fédération) soit en groupes mixtes (pour les gymnastes individuels) en fonction des résultats du tirage au sort. Ce même tirage détermine également l'ordre de passage des groupes dans les différentes subdivisions ainsi que l'ordre de passage de la fédération dans première rotation de chaque subdivision.

Les rotations suivantes se déroulent conformément aux règles habituelles pour autant que les inscriptions nominatives le permettent. D'entente avec le CT et le COL, la FIG se réserve le droit d'apporter des modifications mineures au tirage au sort et à l'ordre de passage dans l'hypothèse où les inscriptions nominatives reçues ou le nombre définitif de participants au moment de la compétition génèrent des problèmes d'organisation au niveau des horaires d'entraînement sur le podium, d'échauffement et de compétition.

Pour le C-I, la confirmation de l'ordre de passage des gymnastes composant une équipe ainsi que l'ordre de passage des gymnastes individuels (pour autant qu'il y en ait plus d'un par fédération), est donnée par le chef de délégation ou son suppléant. Cet ordre de passage doit être remis au centre d'information au plus tard 24h avant le début de la compétition (annexes 9 et 10). Étant donné que cette compétition se déroule sur deux jours, le délai de 24h se réfère au jour où l'équipe ou le/la gymnaste travaille. En cas de non respect par une fédération de ce délai, l'ordre de passage des gymnastes est déterminé par les numéros de dossard.

Au terme des qualifications (C-I), une liste des équipes ainsi que des gymnastes qualifiés et de réserve GAM et GAF pour la finale par équipes, la finale du concours général et les finales par engins est publiée et distribuée dans les casiers des personnes concernées. En cas d'égalité de points, les règles de départage des égalités stipulées dans le RT FIG s'appliquent.

L'ordre de passage du C-IV doit être remis au bureau technique au plus tard 24h avant le début de la compétition. En cas de non respect par une fédération de ce délai, l'ordre de passage des gymnastes est déterminé par les numéros de dossard (annexes 9 et 10).

Les fédérations ne sont pas tenues de confirmer leur participation au C-II ou au C-III mais elles doivent indiquer au centre d'information si elles souhaitent renoncer à leur place et, dès lors, retirer leurs gymnastes (annexe 11). Cela s'applique également au gymnaste de réserve désigné pour la finale du concours général (C-II) et aux gymnastes de réserve désignés pour chacune des finales par engin (C-III).

Pour ce qui concerne la substitution ou le retrait de gymnastes, prière de consulter le chapitre "Changement des listes de nom" du présent Plan de travail.

Finales par équipes (C-IV) et ordre de passage

Les 8 équipes ayant obtenu les notes les plus élevées du concours I participant à ce concours. L'ordre de travail des 8 équipes masculines et féminines qualifiées est conforme au RT, section 2, art. 5.1.8.4.

Finales du concours général (C-II) et ordre de passage

Les gymnastes doivent avoir pris part au concours de qualification pour se qualifier pour le C-II. Les 24 meilleurs gymnastes issus du C-I se qualifient pour le C-II avec un maximum de 2 gymnastes par fédération et 4 gymnastes de réserve. En cas d'égalité de points, les règles de départage des égalités définies dans le RT FIG s'appliquent.

Les chefs de délégation ou son suppléant ne sont pas tenus de confirmer la participation au C-II mais ils doivent indiquer au centre d'information s'ils souhaitent renoncer à leur place et, dès lors, retirer leurs gymnastes au plus tard 24h avant le début du C-II GAM et GAF (annexe 11). Cela s'applique également aux gymnastes qualifiés et de réserve.

Le présent ordre de passage de compétition GAM et GAF se déroule conformément au RT, section 2, art. 5.1.8.2

Finales par engin (C-III) et ordre de passage

Les huit meilleurs gymnastes par engin issus du concours I sont qualifiés pour les finales par engin (C-III) avec un maximum de 2 gymnastes par fédération et 3 gymnastes de réserve par engin. En cas d'égalité de points, les règles de départage des égalités stipulées dans le RT FIG s'appliquent.

Le chef de délégation ou son suppléant n'est pas tenu de confirmer la participation au C-III mais il doit informer le centre d'information s'il désire refuser une place et, par conséquent, retirer un/e gymnaste au plus tard 24h avant le début du C-III GAM et GAF (annexe 11). Cela vaut également pour les gymnastes qualifiés et les gymnastes de réserve.

L'ordre de passage GAM et GAF est établi en fonction des résultats du tirage au sort des gymnastes.

16. ENGINS HOMOLOGUES FIG

Le fournisseur certifié FIG pour ces Championnats du monde est Taishan/AAI. Les praticables des exercices au sol sont du coloris Newport Blue. Les contrôles d'engin sont effectués selon l'horaire ci-joint. Prière de consulter les Directives pour des informations détaillées sur la liste des engins utilisés.

17. NOUVEAUX ELEMENTS, NUMEROS DE SAUT, DEMANDE DE CHANGEMENT DE MENSURATION D'ENGIN

Les chefs de délégation ou leur suppléant doivent soumettre au COL les annexes 7, 8 et 12 portant sur la soumission de nouveaux éléments, demandes de modification de mensuration d'engin et numéros de saut lors de la séance d'orientation. Si l'annexe 8 peut également être remise au COL au plus tard avant ou pendant l'entraînement sur le podium, l'annexe 12 doit être remise au COL au plus tard une heure avant le début de la compétition.

18. MUSIQUE

Si le COL se porte garant du respect des droits d'auteur et de diffusion d'œuvres musicales, les fédérations nationales de gymnastique doivent également apporter la confirmation que la musique de l'exercice au sol de leurs gymnastes GAF ne viole pas les droits d'auteur et qu'elle peut être diffusée dans le monde du sport

Confirmation à effectuer en remplissant le formulaire de musique GAF (annexe 21) et en le retournant à la FIG (attention: Céline Cachemaille / e-mail ccachemaille@fig-gymnastics.org ou par fax au no +41 21 321 55 19) **pour le 4 septembre 2014** au plus tard. Les fédérations nationales de gymnastique sont également priées d'indiquer sur le formulaire la durée, le nom du compositeur, le titre et l'artiste de la musique utilisée pour l'exercice au sol.

19. JURY, JURY D'APPEL ET PANEL DE SUPERVISION

Prière de consulter l'annexe 2 pour le défilé d'entrée et de sortie des juges.

Juges D et R

Même si les juges de difficulté et de référence ont été tirés au sort par les CT GAM et le CT GAF respectivement, ces juges ne sont pas comptabilisés dans le contingent de juges autorisé par fédération.

Juges E

En GAM et GAF:

- les délégations ayant un/des gymnaste(s) individuel(s) peuvent envoyer 1 juge éligible de catégorie I, II ou III pour le XIIIe cycle.
- les délégations ayant une équipe peuvent envoyer jusqu'à 2 juges éligibles de catégorie I, II ou III pour le XIIIe cycle.

Le tirage au sort des juges GAM et GAF à Nanning est organisé conformément aux dispositions du Règlement général des juges 2013, y compris de l'art. 7.10.3 a) du RT.

Jury d'appel et comité de supervision

Le jury d'appel est formé de deux membres du Comité exécutif (dont un occupant le poste de président) et d'une troisième personne à désigner en fonction de la nature de l'appel. S'il s'agit d'un appel de juge, une personne non impliquée dans la décision du jury supérieur et dans le processus de jugement de l'engin en question sera désignée.

20. ANNONCES, APPELS ET DEFILES D'ENTRÉE ET DE SORTIE

Durant la compétition, les annonces sont faites exclusivement en anglais et en chinois. Le premier appel a lieu dans la salle d'échauffement 10 minutes avant le début de chaque concours.

Le second appel se déroule à l'entrée de la salle de compétition 5 minutes avant le début du concours. Les gymnastes doivent rester sur place et n'ont pas l'autorisation de quitter la salle durant ces 5 minutes.

Les concurrents doivent suivre les instructions du staff du COL. Prière de consulter l'annexe 2 pour le défilé d'entrée et de sortie des gymnastes. Durant les défilés d'entrée et de sortie, les gymnastes doivent porter leur tenue de compétition.

21. NOTATION

Longines est le fournisseur officiel du système de notation de ces Championnats du monde. L'équipement Longines sert à gérer les listes de départ, les données et les résultats.

Le système IRCOS est utilisé conformément au règlement FIG et les résultats sont distribués conformément au Règlement technique. La liste des concurrents et des juges est distribuée avant chaque compétition.

22. RECLAMATIONS

Les réclamations sont autorisées pour les notes de difficulté pour autant qu'elles soient formulées oralement immédiatement après la publication de la note ou, au plus tard, avant la fin de l'exercice du gymnaste suivant. S'agissant du dernier gymnaste d'une rotation, cette limite est fixée à une minutes à partir du moment où la note s'affiche sur le panneau.

La personne désignée pour réceptionner les réclamations orales (le responsable des réclamations) doit noter l'heure à laquelle cette dernière a été déposée ; cette heure fait foi pour le début de la procédure. L'entraîneur du gymnaste en lice peut observer l'exercice à partir d'un espace proche du podium spécialement dévolu à cet effet (annexe 2). Les réclamations orales tardives sont rejetées.

Une fédération n'est pas autorisée à déposer une réclamation concernant un gymnaste d'une autre fédération. Les réclamations pour les notes d'exécution sont interdites.

La réclamation doit être confirmée par écrit dès que possible (annexe 13) mais au plus tard dans les 4 minutes après le dépôt de la réclamation orale. En outre, elle doit être assortie d'un **accord** de versement de USD 300.—pour la première réclamation, USD 500.-- pour la deuxième réclamation et USD 1'000.—pour la troisième réclamation (les fédérations ne sont pas tenues de payer en liquide étant donné que l'argent liquide est interdit sur le FOP). Si la réclamation n'est pas confirmée par écrit dans les 4 minutes, la procédure est annulée.

Si la réclamation se révèle être correcte et qu'elle est acceptée, la somme n'est pas facturée par la FIG. Dans le cas contraire, la somme est transférée à la Fondation de la FIG. Les réclamations sont examinées par le jury supérieur. La décision définitive (sans appel) tombe au plus tard :

- À la fin de la rotation des concours de qualification, des finales par équipes et des finales du concours général
- Avant l'affichage de la note du gymnaste suivant pour les finales par engin.

Pour de plus amples informations, prière de consulter l'annexe du Code de pointage.

23. CEREMONIES

Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture avec drapeau et serments FIG (des juges, des athlètes et des entraîneurs) se déroule le 3 octobre 2014 de 8h45 à 9h dans le Guangxi Sports Center (GSC) Gymnasium. La cérémonie de clôture se déroule le 7 octobre 2014 de 18h à 18h48 au Guangxi Sports Center (GSC) Gymnasium. De plus amples informations seront fournies lors de la séance d'orientation.

Cérémonies protocolaires

Les cérémonies protocolaires se déroulent conformément à l'horaire ci-joint et au Règlement FIG sur les cérémonies protocolaires. Prière de vous assurer que les médaillés de votre fédération (plus un entraîneur pour la cérémonie protocolaire des équipes) soient à l'heure pour se mettre en rang avant la cérémonie. Les concurrents doivent assister aux cérémonies protocolaires comme suit:

Finales par équipes	Équipes classées 1 ^{ère} à 3 ^e
Finale du concours général	Gymnastes classés 1 ^{er} à 8 ^e
Finales par engin	Gymnastes classés 1 ^{er} à 3 ^e

Les équipes ou gymnastes individuels sont tenus de porter leur tenue de compétition correcte. Les drapeaux nationaux des 3 meilleures équipes ou 3 meilleurs gymnastes sont hissés pendant que retentit l'hymne national de la meilleure équipe ou du/de la meilleur/e gymnaste.

Les 8 meilleurs de la finale reçoivent les prix suivants. Dans le concours par équipes, les gymnastes reçoivent les prix mentionnés, y compris le gymnaste de réserve. Le même prix est également décerné en même temps à l'entraîneur. En C-II, les 8 gymnastes doivent être présents sur le podium.

1 ^{ère} place	1 médaille d'or et un diplôme par gymnaste individuel ou par équipe
2 ^e place	1 médaille d'argent et un diplôme par gymnaste individuel ou par équipe
3 ^e place	1 médaille de bronze et un diplôme par gymnaste individuel ou par équipe
4 ^e à 8 ^e place	1 diplôme par gymnaste individuel ou par équipe

Cérémonie de clôture

La cérémonie de clôture se déroule dans le cadre de la session finale le 12 octobre 2014 de 16h20 à 16h50 dans le Guangxi Sports Center (GSC) Gymnasium. Au terme de la cérémonie de clôture, le drapeau de la FIG est remis à un représentant des 46^e Championnats du monde de gymnastique artistique 2015 qui auront lieu à Glasgow (GBR).

24. PRIX LONGINES DE L'ELEGANCE

Longines remettra son prestigieux Prix Longines de l'Elégance pour honorer le et la gymnaste du concours général (CII) considéré/e comme le/la plus élégant/e de la compétition. Le Prix est décerné après évaluation, jugement et décision sur l'aspect émotionnel allant au-delà des seules considérations techniques et mettant en valeur la beauté et la féminité, le charme et le charisme ainsi que la grâce et l'harmonie des mouvements.

25. SERVICES MEDICAUX

Le COL est tenu de fournir une couverture médicale et un service d'urgence convenable pour les blessures intervenant dans les salles de compétition, d'entraînement ou d'échauffement. Des Centres médicaux (cf. annexe 1 : C, D et annexe 2) aptes pour soins d'urgence vitaux composés d'une équipe de médecins et de physiothérapeutes sont à la disposition des personnes accréditées durant toutes les périodes de compétition, d'échauffement et d'entraînement. Ces Centres sont équipés comme suit : glace, tables d'examen, équipement électrique avec ultra-sons et ondes de basse fréquence, équipement médical et paramédical d'urgence (y compris unité de réanimation avec défibrillateur), ambulance, fournitures médicales et médicaments.

Ding Wei est le médecin chef officiel. Pour les urgences, traumatismes, traitements médicaux ou demandes intervenant en-dehors des heures de compétition, d'entraînement et d'échauffement, prière de contacter le médecin de permanence au département des urgences ouvert 24h/24. Le numéro de téléphone des urgences médicales est imprimé au dos des cartes d'accréditation des délégués :



: 120/+86-771-5775495

Une ambulance est prévue sur les sites afin d'assurer un transport rapide à l'hôpital. Nom des hôpitaux officiels :

The First Affiliated Hospital of Guangxi Medical University
No.6, Shuangyong Road, Nanning, Guangxi, Chine

Nanning No.2 People's Hospital
No.13, Dancun Road, Nanning, Guangxi, Chine

Guangxi Sports Injury Hospital
No.11, Xingguang Avenue, Nanning

Les équipes médicales certifiées des délégations responsables des fédérations correspondantes peuvent prodiguer les soins médicaux nécessaires aux membres de leur délégation conformément aux dispositions de leur propre licence et de leur assurance responsabilité civile.

Le COL ne fournit aucun justificatif d'identité médicale, privilèges hospitaliers et/ou assurance responsabilité civile aux membres des équipes médicales. Si une urgence ou un traitement médical est requis dans un hôpital officiel ou qu'un traitement médical doit être prodigué à une délégation dépourvue d'équipe médicale, l'équipe médicale du COL soutiendra les délégations dans leurs requêtes.

Prière de consulter l'annexe 16 pour le formulaire d'annonce de blessure de gymnaste et l'annexe 17 pour l'organisation médicale lors des compétitions FIG.

26. CONTROLES ANTIDOPAGE ET AUTORISATIONS A USAGE THERAPEUTIQUE

Durant ces Championnats du monde, et conformément au Règlement en vigueur sur les contrôles antidopage FIG-AMA, des contrôles antidopage sont organisés par le COL sous la supervision de la FIG. Ces contrôles peuvent avoir lieu en tout temps.

Conformément à la procédure en vigueur sur les autorisations à usage thérapeutique (AUT) FIG relative aux manifestations FIG, tout gymnaste nécessitant une AUT doit, en concertation avec sa fédération, soumettre sa requête à la FIG **au plus tard 30 jours** avant le début de la compétition, exception faite des cas d'urgence justifiés.

Aucune demande d'AUT n'est acceptée ni approuvée sur place. Toute demande d'information sur l'usage d'une substance et sur son caractère potentiellement prohibé doit passer par le médecin de la fédération nationale, l'organisation nationale antidopage ou le comité national olympique.

27. DOTATIONS EN ESPECES

Les dotations en espèces suivantes en CHF sont décernées aux médaillés :

Équipes GAM	1 ^{ère}	CHF 15'000	Équipes GAF	1 ^{ère}	CHF 15'000
	2 ^e	CHF 9'000		2 ^e	CHF 9'000
	3 ^e	CHF 6'000		3 ^e	CHF 6'000
	4 ^e	CHF 3'000		4 ^e	CHF 3'000
	5 ^e	CHF 3'000		5 ^e	CHF 3'000
	6 ^e	CHF 3'000		6 ^e	CHF 3'000
GAM individuels concours général:	1 ^{er}	CHF 5'000	GAF individuelles concours général:	1 ^{ère}	CHF 5'000
	2 ^e	CHF 3'000		2 ^e	CHF 3'000
	3 ^e	CHF 1'000		3 ^e	CHF 1'000
GAM individuels engin (par engin):	1 ^{er}	CHF 3'000	GAF individuelles engin (par engin):	1 ^{ère}	CHF 3'000
	2 ^e	CHF 2'000		2 ^e	CHF 2'000
	3 ^e	CHF 1'000		3 ^e	CHF 1'000

28. RÉUNIONS, INSTRUCTIONS ET ATELIERS

Réunion d'orientation

La réunion d'orientation a lieu le 28 septembre 2014 à la salle de conférence de presse du GSC Stadium de 20h00 à 21h00 (annexe 1: E).

Les représentants des délégations doivent assister à cette réunion avec au maximum 2 membres accrédités par délégation, y compris le chef de la délégation ou son suppléant. Prière de noter que les juges ne peuvent pas représenter leur pays lors de la séance d'orientation. Le COL et la FIG fournissent des informations importantes sur l'organisation de ces Championnats du monde. Cette réunion se déroule en anglais exclusivement.

Conformément au Règlement technique Section 1, art. 5.14, la participation est obligatoire. Toute absence injustifiée à cette réunion donne lieu à une sanction de CHF 1'000.— payable à la FIG par la fédération concernée.

A cette occasion, le COL distribue les dossards des concurrents aux chefs de délégation ou à leur suppléant. La perte d'un dossard de concurrent doit immédiatement être annoncée au centre d'information. Les dossards doivent être solidement fixés à la tenue de compétition. Les publicités de sponsors figurant sur le dossard de compétition doivent être clairement visibles et ne doivent pas être recouvertes.

Séance des juges, réunions, tirage au sort et entraînement sur le podium

Les juges doivent prendre avec eux leur carnet de juge et ils doivent assister à l'appel. Ils doivent se conformer au code vestimentaire stipulé dans le Code de pointage.

Tous les juges sont tenus de participer à la séance d'information ainsi qu'aux réunions suivantes organisées selon le programme et aux emplacements indiqués sous le point 3 du présent Plan de travail. Les juges absents de la séance des juges et des réunions ne sont pas autorisés à juger, ils reçoivent un avertissement, voire sont également passibles de sanctions. Tous les juges GAM et

GAF (D, E et R) sont tenus d'assister à toutes les subdivisions du podium pour pouvoir prétendre à participer à toutes les phases de la compétition.

Les tirages au sort des panels de juges pour la qualification et les finales (suite aux qualifications et aux évaluations des juges) sont organisés par les CT GAM et GAF.

Réunion du CT et analyse vidéo

Une évaluation continue du travail des juges est effectuée par les membres des jurys supérieurs qui observent et donnent des notes durant les compétitions ainsi que par le comité technique qui effectue une analyse vidéo globale après la compétition. Toute erreur avérée entraîne une sanction pour les juges fautifs.

Séance Longines

La séance Longines se déroule sur le FOP comme suit:

Juges GAM	30 septembre 2014 (au terme de la 6 ^e subdivision du podium)	Juges GAF	2 octobre 2014 (au terme de la 7 ^e subdivision du podium)
-----------	--	-----------	---

Réunion des athlètes GAM et GAF

La réunion des athlètes GAM et GAF se déroule comme suit:

GAM	Le 10 octobre 2014 de 16h30 à 18h00 dans la salle de conférence de presse du GSC Gymnasium	GAF	Le 9 octobre 2014 de 16h30 à 18h00 dans la salle de conférence de presse du GSC Gymnasium
-----	--	-----	---

Réception officielle par la ville de Nanning

La réception officielle par la ville de Nanning a lieu au Centre de conventions international (à confirmer) le 2 octobre 2014 de 18h30 à 20h. Toutes les informations au sujet de cette réception officielle et des transferts en bus seront distribuées dans les casiers des délégations.

Atelier

Nous avons le plaisir d'inviter tous les juges et entraîneurs à prendre part aux ateliers GAM et GAF comme suit:

GAM (répétition de la même présentation):

Le 10 octobre 2014 de 09h00 à 12h00 dans la salle de conférence de presse du GSC Stadium
ou

le 10 octobre 2014 de 15h00 à 18h00 dans la salle de conférence de presse du GSC Stadium

GAF (deux présentations différentes) :

Le 9 octobre 2014 de 15h00 à 18h00 dans la salle de conférence de presse du GSC Stadium (poutre)

et

le 12 octobre 2014 de 09h00 à 12h00 dans la salle de conférence de presse du GSC Stadium (chorégraphie)

Les inscriptions étant obligatoires, les fédérations sont priées d'envoyer au bureau FIG (attention: Terhi Toivanen / par courriel ttoivanen@fig-gymnastics.org ou par fax at +41 21 321 55 19) l'annexe 18 **d'ici le 4 septembre 2014.**

Les présentations sont assurées par Hardy Fink (CAN), Debra Brown (CAN) et Thomas Heinen (GER).

Réunion médicale et antidopage (à confirmer)

La Commission médicale de la FIG invite tous les médecins et physiothérapeutes des Fédérations nationales accréditées à une réunion prévue le 12 octobre 2014 de 10h00 à 11h30 dans la salle de conférence de presse du GSC Stadium (à confirmer). Cette réunion entend fournir de précieuses informations et permettre un échange d'idées sur les informations médicales et antidopage. Prière de compléter le formulaire de la réunion médicale et antidopage (annexe 19) et de le renvoyer au bureau FIG (attention: Terhi Toivanen / par courriel ttoivanen@fig-gymnastics.org ou par fax au +41 21 321 55 19) pour le **4 septembre 2014** au plus tard.

Excursion des juges

Le COL propose aux juges de participer aux excursions suivantes:

- Région montagneuse pittoresque du Qingxiu, musée des nationalités de Guangxi
- Jardin botanique de plantes médicinales de Guangxi, station touristique avec sources chaudes de Jiuquwan
(les propriétaires sont d'accord de proposer ces services gratuitement)
- Juges et CT GAM: prière de choisir une des deux excursions
- Juges et CT GAF: prière de choisir une des deux excursions

Prière de confirmer votre participation au COL au terme de la première séance des juges. Toutes les informations concernant cette excursion seront communiquées via les officiers de liaison COL-CT GAM et GAF.

Le COL invite les officiels, invités, juges, délégations et médias à assister au spectacle musical Jinyan ou au spectacle Bainiaoyi.

29. MÉDIAS ET TV

Journalistes – Rédacteurs – Photographes

Ne sont accrédités que les journalistes, rédacteurs et photographes professionnels détenteurs d'une carte de presse officielle et en vigueur émise par une agence de presse internationale reconnue ainsi que par une association nationale ou internationale de journalistes sportifs. Seuls les journalistes, rédacteurs et photographes professionnels travaillant à des fins exclusivement rédactionnelles sont autorisés. Par fins rédactionnelles s'entend un usage par les médias: agences, journaux, magazines, télévision, internet.

Représentants des fédérations nationales de gymnastique

La FIG délivre des cartes ES-F et EP-F limitées par fédération aux représentants des fédérations nationales affiliées ou associées à la FIG remplissant une fonction de média pour leurs activités *Presse & Communication*

Lors de la demande d'accréditation, les fédérations doivent soumettre par fax/support numérique un document officiel dûment signé par leur président ou secrétaire général attestant en bonne foi la fonction de délégué média.

Aucune double accréditation (presse et membre de délégation) n'est acceptée.

Rédacteurs internet

Un spécialiste internet de gymnastique doit être reconnu par sa fédération nationale.

Zone mixte

Durant les compétitions ainsi que durant les entraînements sur le podium et les qualifications, les athlètes doivent sortir par la zone mixte. A leur entrée sur la zone mixte, les journalistes peuvent obtenir des déclarations expresses. Si les athlètes n'ont aucune obligation de s'arrêter dans la zone mixte, leur coopération avec la presse est cependant des plus appréciées. Dans le but d'aider les gymnastes à s'adresser à la presse, les fédérations participantes peuvent faire la demande d'une MZO (Mixed Zone Card). Distribution limitée. Premier arrivé premier servi. La carte MZO est émise par le responsable des médias de la FIG.

Halles d'entraînement

Les médias sont les bienvenus mais priés de rester dans la zone qui leur est réservée (zone 11).

Halles d'échauffement

Il s'agit d'une zone No Go. Pas d'accès pour les médias.

Entraînement sur le podium

Les médias accrédités ont librement accès au FOP (aire de compétition) durant les sessions officielles d'entraînement sur le podium, ce pour toutes les disciplines. Les détenteurs d'une carte ENR sont acceptés sans caméra

Conférences de presse

La participation des gymnastes est obligatoire uniquement lors des conférences de presse planifiées, ce conformément au RT 2014, Art. 4.11.14. Lors des manifestations FIG, les fédérations ont la responsabilité de veiller à ce que les médaillés se présentent aux conférences de presse et média à l'heure et correctement vêtus. Dans le cas contraire, les fédérations des gymnastes fautifs sont amendées pour chaque infraction. En 2000, le Conseil a fixé le montant de l'amende à CHF 2'000.-

L'annulation d'une conférence de presse est de la responsabilité du responsable des opérations médias de la FIG. Si un/e gymnaste est sélectionné/e pour un contrôle antidopage, il/elle doit assister à la cérémonie protocolaire et à la conférence de presse avant de se soumettre au contrôle.

Cérémonie protocolaire

Après l'hymne national, les gymnastes sont priés de regarder dans toutes les directions, tous ensemble, de saluer de la main les spectateurs et de permettre aux photographes de prendre en photo tous les médaillés.

Publicité sur les tenues de compétition – Dossards – Emblèmes nationaux

Pour ce qui est de la publicité et des emblèmes nationaux sur la tenue de compétition et sur les engins, se conformer strictement aux Règles sur la publicité de la FIG.

Conférence de presse inaugurale (à confirmer)

La conférence de presse inaugurale a lieu le 2 octobre 2014 de 17h00 à 18h00 à l'hôtel Mingyuan Xindu.

Biographies

Les biographies actuelles seront remises à chaque CD au moment de l'accréditation à l'arrivée. Les CD sont priés de vérifier, améliorer et modifier les profils et de les rendre au staff média de la FIG lors de la réunion d'orientation.

Télévision

La retransmission en direct des finales est garantie. Les concurrents sont priés de se conformer strictement aux instructions du COL.

Photographies et enregistrements vidéo

Les exercices effectués aux engins étant tous enregistrés sur des caméras vidéo numériques (IRCOS), et afin de protéger les droits TV, l'utilisation de caméras vidéo individuelles ainsi que les enregistrements sont strictement interdits dans la salle de compétition (y compris depuis les gradins du public) exception faite des caméras du diffuseur hôte, des détenteurs de droits et des caméras IRCOS.

Les métrages officiels IRCOS FIG seront mis en vente aux fédérations membres de la FIG. Il est permis de prendre des photos depuis les gradins de la salle de compétition mais sans utiliser le flash. Dans les salles d'entraînement et d'échauffement, seuls les entraîneurs peuvent prendre des vidéos de leurs propres gymnastes.

30. ZONE RESERVEE AUX SPONSORS

Le COL installe un stand de produits dérivés et des stands de vente dans les zones publiques aux 2e et 3e étages de la halle de compétition à l'endroit où se trouveront les vitrines d'exposition.

31. INFORMATIONS TOURISTIQUES

Billetterie

Les billets de ces Championnats du monde sont en vente sur le site internet des CM :

- <http://en.nanning2014gymnastics.com/>
- <http://en.damai.cn/>

Offre VIP

Prière de prendre directement contact avec le COL pour obtenir des informations sur l'offre VIP.
Contact: +86-771-5889202 / 2792414

Devise

La monnaie ayant cours en Chine est le yuan chinois (CNY).

Courant électrique

Voltage 220 V; fréquence 50 Hz.

Climat à Nanning en septembre-octobre

Température moyenne min : 21,8°C

Température moyenne max : 32,7°C

Nombre moyen de jours humides: 16 jours

Nombre moyen d'heures quotidiennes d'ensoleillement: 5,5 h

Fuseau horaire

Durant la manifestation, le fuseau horaire de Nanning sera GMT +8 h.

Attractions touristiques

- Région montagneuse Qingxiu
- Région montagneuse Daming
- Jardin botanique de plantes médicinales Guangxi
- Site touristique avec sources d'eau chaude Jiuquwan
- Zoo de Nanning
- Musée des nationalités de Guangxi
- Centre d'expositions de planification urbaine de Guangxi
- Excursion nocturne Une rivière et Deux lacs

Ligne officielle de produits dérivés de la manifestation

Outre les produits dérivés en vente sur les stands dressés dans la halle de compétition, des souvenirs sont également en vente dans les magasins suivants:

• Souvenirs philatéliques :

- China Philately (exclusivités Nanning)

Adresse: No.23 Xinhua Street, Nanning - Tél : +86-771-2621273

- China Philately (magasin principal)

Adresse: No.9 Jinpu Road, Nanning - Tél: +86-771-3193702

- Nanning Philately (filiale Minzhu)

Adresse: No.35 Minzhu Road, Nanning - Tél: +86-771-2633603

- Nanning Philately (filiale Youai)

Adresse: No.40 Youai South Road, Nanning - Tél: +86-771-3141664

- Nanning Philately (filiale Yuanhu)

Adresse: No.10 Yuanhu South Road, Nanning - Tél: +86-771-5879049

- Nanning Philately (filiale Baoai)

Adresse: No.66 Baoai Road, Nanning - Tél: +86-771-2182235

• Vente en ligne :

- Nanguo Stamps Paradise <http://yle.ngzb.com.cn/>

• Mascottes :

Adresses et numéros de téléphone de la chaîne de magasins de spécialités locales Guangxi Zhuangguniang:

- Zhuangguniang (filiale Langxi) :

Adresse: No.10 Guichun Road, Nanning (près du magasin d'ameublement Pato) - Tél: +86-771-5582970

- Zhuangguniang (filiale Dongge):

Adresse: Dongge and Guangyuan Junction, Nanning (en face de l'hôtel March Flower) - Tél: +86-771-5882588

- Zhuangguniang (filiale Qingshan):
Adresse : Qingxiu Mountain Jinhuiyifang Food Court, Nanning - Tél: +86-771-2352721
- Zhuangguniang (filiale Yuanhu):
Adresse : Yigou Supermarket, Yuanhu and Xinzhu Junction, Nanning - Tél: +86-771-5877507
- Zhuangguniang (filiale Hengyang):
Adresse : No.111 Zhengning Garden, Hengyang East Road, Nanning (en face de l'université Guangxi Teachers Education) - Tél: +86-771-3102373
- Zhuangguniang (filiale Baguitian yuan):
Adresse : Baguitian yuan, Xixiangtang District, Nanning - Tél: +86-18978981540
- Zhuangguniang (Parkson Store):
Adresse : Basement Floor, Parkson Supermarket, Yuehui Square, Changyang Road, Nanning - Tél: +86-13557681460
- Zhuangguniang (filiale Langdong):
Adresse : Jinhu and Xiangbin Junction, Nanning (à droite de l'hôtel Home Inns) - Tél: +86-771-5509313

· Vente en ligne : www.z-girl.net

32. RESUME DES DELAIS EN COURS

Pour la FIG (cf. également annexes ci-après)

Inscriptions en ligne (site internet FIG)	Date d'ouverture	Date de clôture
Inscriptions nominatives	4 juillet 2014	4 septembre 2014
Publicité	Date d'ouverture	Date de clôture
Publicité (pas obligatoire)	Maintenant	4 septembre 2014 (dernier)

Pour le COL (cf. aussi annexes ci-après)

Inscriptions en ligne COL	Délai
Horaire de voyage (arrivées)	4 septembre 2014
Horaire de voyage (départs)	4 septembre 2014
Hébergement: nominatif	4 septembre 2014
Accréditation	Délai
Copie du passeport de tous les membres des délégations	4 septembre 2014
Police d'assurance insuffisante	Délai
Demande écrite COL	4 septembre 2014
Paie ment (à effectuer au COL)	Délai
Frais d'hébergement (2 ^e moitié)	4 septembre 2014
Frais de repas (2 ^e moitié)	4 septembre 2014

Nom / Numéro / Délai
Annexe 1: Vue générale de toutes les aires avec zones d'accès A: Halle de compétition Flow et répartition salles 1F des 45 ^{es} CM ART FIG B: Halle de compétition Flow et répartition salles 2F des 45 ^{es} CM ART FIG C: emplacement des services médicaux de la halle d'échauffement D: emplacement des services médicaux de la halle d'entraînement E : plan du centre sportif Guangxi
Annexe 2: FOP
Annexe 3: Ordre de passage provisoire du C-I GAM Délai: 15 septembre 2014 à la FIG
Annexe 4: Ordre de passage provisoire du C-I GAF Délai: 15 septembre 2014 à la FIG
Annexe 5: Demande d'accréditation Délais: Entre l'inscription nominative et l'accréditation, au secrétariat FIG avec copie au COL et entre l'accréditation et jusqu'à la fin de la compétition, au centre d'accréditation pour évaluation par la FIG
Annexe 6: Hymne national / drapeau national Délai: à l'accréditation au COL
Annexe 7: Nouveaux éléments Délai: à la réunion d'orientation au COL
Annexe 8: Demande de changement des mensurations d'engin Délai: à la réunion d'orientation ou au plus tard avant ou pendant l'entraînement sur le podium au COL
Annexe 9: Confirmation GAM de l'ordre de passage du C-I et du C-IV Délai: au plus tard 24 h avant le début du C-I au centre d'informations
Annexe 10: Confirmation GAF de l'ordre de passage du C-I et du C-IV Délai: au plus tard 24 h avant le début du C-I au centre d'informations
Annexe 11: Retrait/remplacement de gymnaste Délai: cf. ci-dessus
Annexe 12: Numéro de saut Délai: à la réunion d'orientation ou au plus tard 1h avant le début de la compétition au COL
Annexe 13: Réclamation Délai: cf. ci-dessus
Annexe 14: Horaires d'entraînement, d'entraînement sur le podium, d'échauffement et de compétition GAM/GAF (sous réserve de modifications mineures)
Annexe 15: Demandes d'entraînement supplémentaires Délai: au plus tard 24 h avant la date et l'heure requises au centre d'information
Annexe 16: Formulaire d'annonce de blessure de gymnaste Délai: au terme de la compétition à la FIG
Annexe 17: Organisation médicale des compétitions FIG
Annexe 18: Ateliers Délai: 4 septembre 2014 à la FIG
Annexe 19: Réunion médicale et antidopage Délai: 4 septembre 2014 à la FIG
Annexe 20: Assistance de premier rang pour athlètes et juges
Annexe 21: Formulaire de musique GAF Délai: 4 septembre 2014 à la FIG



André F. Gueisbuhler
Secrétaire général